

Justificatif généré le 28/10/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 28/10/2022  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/638830](http://www.actu-juridique.fr/a/638830)  
N° d'annonce : 638830

## BLUEELEC

Société par actions simplifiée au capital de 2.365.312 €

**Siège social** : 23 rue du Professeur Pauchet 92420 VAUCRESSON

519 136 816 R.C.S. Nanterre

Avis de dissolution  
sans liquidation

Aux termes d'une décision en date du 26 octobre 2022, BLUESTORAGE, société par actions simplifiée au capital de 9 812 175 euros dont le siège social est situé Odet 29500 ERGUÉ-GABÉRIC et dont le numéro unique d'identification est le 443 918 818 RCS QUIMPER a, en sa qualité d'Associé Unique de la société BLUEELEC (la « Société »), décidé de dissoudre sans liquidation la Société en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers sociaux de la Société peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de NANTERRE.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeJ2IPjWn

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJ2IPjWn>

